

RESUME TELEGRAPHIQUE.

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Smyrne et à Chio, hier.

Le Souverain Pontife vient d'envoyer en mission spéciale en Irlande le cardinal Periccioli.

Des élections ont été faites à l'Assemblée législative de l'Ontario, le 19 juin.

Une messe solennelle sera célébrée à New-York, aujourd'hui l'église des Saints-Innocents pour les centaines de mille personnes mortes de choléra pendant le règne de la reine Victoria.

Voici le résultat des élections en Hongrie: Ont été élus 224 députés, 33 opposants, 13 membres honoraires, 13 membres suppléants, 13 membres adjoints.

Cinq hommes ont été tués et plusieurs blessés par une explosion de feu grisou dans une mine de Pittston (Pennsylvanie).

Collision entre deux trains de marchandises près de Makinda (Illinois), sur la ligne de l'Illinois Central Railroad.

Mort de faim. Martin Hughes, un vieillard de soixante ans, a été trouvé mort dans un chemin abandonné par son fils dans le plus profond dénûment.

Une dépêche de Palmyra N. Y. dit qu'un magnifique frigate, le dixième depuis deux ans, a été lancé hier.

Le conseil supérieur de la guerre, en France, a décidé de réorganiser les régiments.

Monsieur Maguire qui avait été condamné à six mois de prison a la suite d'un procès dans lequel il était accusé d'être l'auteur d'un attentat à l'égout de Québec.

Le maire de New-York, M. Hewitt, vient d'adresser aux commissaires de l'émigration une lettre dans laquelle il se prononce contre le séquestration des enfants d'immigrants.

Étrange suicide à Myerstown (Pennsylvanie). Samuel Rogers, un homme de 60 ans, s'est suicidé en se jetant dans la rivière.

Deux jeunes gens, James Redhead et Harry Anderson, ont été tués hier matin au milieu du lac.

Terrible accident à Mansfield (Pennsylvanie). La femme de Charles H. Hays a été tuée par l'explosion d'un bidon de pétrole.

Le chemin de fer du Wabash a annoncé hier qu'il partira de lundi, le 22 juin.

La Turquie a demandé une modification de la convention anglo-turque relative au commerce de l'Égypte.

Le prince héritier d'Allemagne résidera à Norwood et il ne se souvient que très rarement en public.

Le dimanche. On doit soumettre à une prochaine séance de conseil un règlement suivant amendé.

Des nouvelles de Honolulu annoncent que le roi sera déposé.

Les modes parisiennes. Paris, 20.—Le chaperon antique est de retour.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Température. Toronto, 21, 1/2 h. a.m.—Il y a une légère élévation des degrés de la température.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures. Haut du Saint-Laurent et de la baie de la Nouvelle-Écosse.

Un forçat innocent. Berlin 20.—La Gazette nationale de Berlin raconte un fait qui prouve que la justice est sujette à bien des erreurs.

Collision entre deux trains de marchandises près de Makinda (Illinois).

Mort de faim. Martin Hughes, un vieillard de soixante ans, a été trouvé mort dans un chemin abandonné.

Une dépêche de Palmyra N. Y. dit qu'un magnifique frigate, le dixième depuis deux ans, a été lancé hier.

Le conseil supérieur de la guerre, en France, a décidé de réorganiser les régiments.

Monsieur Maguire qui avait été condamné à six mois de prison a la suite d'un procès dans lequel il était accusé d'être l'auteur d'un attentat à l'égout de Québec.

Le maire de New-York, M. Hewitt, vient d'adresser aux commissaires de l'émigration une lettre dans laquelle il se prononce contre le séquestration des enfants d'immigrants.

Étrange suicide à Myerstown (Pennsylvanie). Samuel Rogers, un homme de 60 ans, s'est suicidé en se jetant dans la rivière.

Deux jeunes gens, James Redhead et Harry Anderson, ont été tués hier matin au milieu du lac.

Terrible accident à Mansfield (Pennsylvanie). La femme de Charles H. Hays a été tuée par l'explosion d'un bidon de pétrole.

Le chemin de fer du Wabash a annoncé hier qu'il partira de lundi, le 22 juin.

La Turquie a demandé une modification de la convention anglo-turque relative au commerce de l'Égypte.

Le prince héritier d'Allemagne résidera à Norwood et il ne se souvient que très rarement en public.

Le dimanche. On doit soumettre à une prochaine séance de conseil un règlement suivant amendé.

Des nouvelles de Honolulu annoncent que le roi sera déposé.

Les modes parisiennes. Paris, 20.—Le chaperon antique est de retour.

BULLETIN MARITIME.

PORT DE MONTREAL. ARRIVAGES—18 juin. SS. Carlton Tower, 1480 G. Hamilton.

19 juin. Barque Zorita, 218 A. Berenssen, maître de Buenos Ayres.

20 juin. SS. Coherstone, 1460 G. W. Hunter, maître de Liverpool.

21 juin. Barque Amicus, 516 T. Rousseau, maître de Barcelone.

22 juin. SS. Colaba, 88 R. Fraser, maître de Fictou.

23 juin. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

24 juin. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

25 juin. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

26 juin. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

27 juin. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

28 juin. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

29 juin. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

30 juin. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

1er juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

2 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

3 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

4 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

5 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

6 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

7 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

8 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

9 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

10 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

11 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

12 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

13 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

14 juillet. SS. Polino, 524 N. Lechance, maître pour St. John's.

15 juillet. SS. Cartwright, 575 A. McNeil, maître de St. John's.

ASSOCIATION DES ARTS DE MONTREAL.

La galerie de cette association sera ouverte au public sans aucune charge, le 21 juin courant.

—La société qui existait entre MM. Lidger Vainqueur et A. Condé, entrepreneurs de cette ville, a été dissoute de consentement mutuel.

SECRET No. 10 DE GEO. TUCKER. Sert comme injection dans les pertes blanches et gonorrhées.

—On a commencé hier à creuser les fondations qui doivent servir à la façade de la chapelle de l'avenement au trône de Sa Majesté la reine Victoria.

Fameux les cigares Mikado. 116-jno

—La distribution des prix à l'école nationale d'enseignement primaire, au collège Salvo et chez les Dames de la Congrégation, rue Notre-Dame, elle a eu lieu hier.

MEUBLES A PRIX REDUITS. Nous croyons devoir informer les personnes qui ont besoin de meubles pour leur appartement.

—L'enquête du coroner tenue sur le corps de Wilfred Paquin qui s'est tué vendredi, n'est pas encore terminée.

DEMANAGEMENT. Le sous-agent désire informer ses clients et le public qu'il a obtenu un local plus spacieux.

—M. Chs Doucet, du greffe de la couronne, a été nommé député-greffier de la couronne.

—Mme Desmarais et Lacroix, ont une préparation merveilleuse et infallible qui n'est pas encore connue de beaucoup.

—Le Tricolore illustré paraîtra ce soir, le 21 juin, sous le titre de «Le Jubilé de la Reine».

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

—Le sergent Gauthier et le détective Lajoie et Martin, qui ont pénétré dans l'établissement de M. Chartrand et Brian, rue Saint-Charles.

DR. J. G. A. GENDREAU,

CHIRURGIEN-DENTISTE. 24 RUE ST. LAURENT, Montréal.

Extraction de dents sans douleur. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dr H. W. COYLE. 289 Rue St. Hubert. CONSULTATION EN FRANÇAIS.

M. LAUZON. 206 RUE JACQUES-CARTIER. Tout ordre promptement exécuté.

HOTEL BRUNSWICK. THE BRUNSWICK. Magnifique hôtel meublé avec luxe.

SOREL. Ce magnifique hôtel est meublé avec luxe et se trouve par le gaz.

BILLARDS. LE CASINO. 1620 RUE NOTRE-DAME. Est maintenant ouverte.

Hotel Varennes. Ce magnifique hôtel situé sur les bords du St-Laurent.

SALLE DE LUNCH et de REGISTRATION. HARRY. 88-RUE SAINT-JACQUES-88.

CHATEAU RAMEZAY. Le plus vieux monument historique de Montréal.

RESTAURANT FINESSONABLE. Coin de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre-Dame.

St. JAMES. TROIS-RIVIERES, P. Q. Cet hôtel vient de subir des réparations.

SALLE DE PREMIERE ORDRE. SERVICE SOIGNE. F. X. PANNETON, Propriétaire.

ST. LAWRENCE HALL. CACOUNA. Seul prêt à recevoir des pensionnaires.

CONSUMPTION. Rhume Chronique, Tous obstacles, Maladies Pulmonaires et Bronchitiques.

AVIS AUX MERES. Si l'on devait toujours administrer le Dr. H. G. Root.

SECRET No 1 DE GEO. TUCKER. Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature.

LE JE GUERIS L'EPILEPSIE. Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie.

CONSUMPTION. Rhume Chronique, Tous obstacles, Maladies Pulmonaires et Bronchitiques.

AVIS AUX MERES. Si l'on devait toujours administrer le Dr. H. G. Root.

SECRET No 1 DE GEO. TUCKER. Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature.

LE JE GUERIS L'EPILEPSIE. Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie.

CONSUMPTION. Rhume Chronique, Tous obstacles, Maladies Pulmonaires et Bronchitiques.

AVIS AUX MERES. Si l'on devait toujours administrer le Dr. H. G. Root.

SECRET No 1 DE GEO. TUCKER. Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature.

LE JE GUERIS L'EPILEPSIE. Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie.

CONSUMPTION. Rhume Chronique, Tous obstacles, Maladies Pulmonaires et Bronchitiques.

AVIS AUX MERES. Si l'on devait toujours administrer le Dr. H. G. Root.

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 65. AMOUR ET CRIME. TROISIEME PARTIE. LES MERES.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

vi-tit lire un rayon d'espoir, il sentit que quelque chose encre l'attachait à la vie.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

—Enfin, je pris son bras et l'emmenai. Nous revînmes à Troyes, où je ne pris donc pas le temps de me coucher.

LA PRESSE
Imprimé et publié par
DANSEREAU & CIE
ADMINISTRATION ET REDACTION
No. 146, RUE NOTRE DAME
(En face de l'Hôtel de Ville)

LA PRESSE
MONTREAL, 21 JUIN 1887.

Le Henri IV, de la nouvelle ligne franco-canadienne, est attendu à Montréal ces jours-ci.

Sur la demande de M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, M. L. J. Dabé, de Saint-Roch des Aulnaies, a été admis à suivre les cours de l'école nationale des arts décoratifs de Paris.

Un autre artiste canadien, M. Ludger Larose, de Montréal, est entré à l'école des Beaux-Arts, également sur la recommandation de l'honorable M. Fabre.

Le Manitoba dit, qu'avant d'être prorogé, la législature de Winnipeg a passé une résolution portant que si le projet de loi du chemin de fer de la vallée de la Rivière Rouge était déposé à Ottawa, les travaux de construction n'en fussent pas moins commencés; puis si Ottawa exerce encore son droit de désaveu qu'un appel soit fait au Conseil Impérial.

D'après le témoignage que M. John Lowe, secrétaire du département de l'Agriculture, vient de donner devant le comité de l'immigration, il apparaît que le nombre des immigrants ayant l'intention de se fixer au Canada était plus élevé en 1885 qu'en 1886—le chiffre de la première année s'élevait à 79,169 contre 69,192, dans la dernière année. Le nombre total des arrivées (y compris les immigrants venus par la voie du Canada) à destination des Etats de l'Ouest était de 122,581 en 1886, contre 105,096 pour l'année précédente.

Les immigrants arrivés au Canada constituent une excellente classe, d'après les rapports, et un bien petit nombre d'entre eux, pour ne pas dire aucun, ont été dans l'impossibilité de se procurer du travail.

Nous lisons dans la Paris-Canada: "Le courant de voyageurs français se dirigeant sur le Canada, qui a sensiblement augmenté cette année, ne se ralentit pas. M. Georges Martin, ancien magistrat, s'est embarqué sur le dernier paquebot de la ligne Allan pour se fixer à Montréal. Aujourd'hui M. Gaston Roulet, peintre du ministère de la marine, est parti dans le but de passer toute la saison dans la province de Québec, d'où il espère rapporter des esquisses et des matériaux suffisants pour organiser à Paris une exposition spéciale d'œuvres canadiennes; on se rappelle l'exposition à la salle Petit, des œuvres rapportées du Tonkin par M. Roulet qui obtint un si vif succès.

M. Lanery nous fait part de son projet de se fixer au Canada et d'établir pour son compte deux ou trois fermiers français.

Signalons encore le départ de trois familles de cultivateurs, formant ensemble seize personnes.

Un grand nombre de bills ont subi la troisième lecture, entre autres celui de l'hôpital Victoria de Montréal.

La Chambre s'est formée en comité sur le bill de divorce de Susan Ash. La discussion, soulevée par M. McCarthy, a duré longtemps. On a traité surtout la question de droit, celle de savoir si l'on pourrait contester la validité, au point de vue civil, des divorces accordés aux Etats-Unis. Il y a eu un vote et l'amendement de M. McCarthy relatif à la validité douteuse du divorce du mari de Susan Ash a été rejeté par 58 voix contre 44. Sur la troisième lecture M. McCarthy propose un nouveau vote, qu'il perdit encore, mais sur la troisième lecture le bill fut rejeté par 61 voix contre 56. Il lui avait, ainsi, 117 députés présents.

Sir Charles Tupper a annoncé qu'il soumettrait demain le projet de loi de \$325,000 à la Commission du havre de Montréal.

La chambre s'est ensuite formée en comité des voies et moyens, et il s'engagea un long débat sur l'application des droits de douane et les changements au tarif.

Le comité d'agriculture et de colonisation a examiné le professeur Saunders, directeur de la ferme centrale d'expérimentation dans le voisinage d'Ottawa, et des stations à établir dans les provinces maritimes, le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, aux termes de l'acte passé à la dernière session; et le témoignage du savant professeur démontre que des progrès considérables ont déjà été faits sur la ferme centrale. Environ 100 acres ont été ensemençés cette année, principalement en blé, orge et avoine.

Une quantité de blé a été importée du nord de la Russie (latitude de 600 milles plus au nord qu'Ottawa): une certaine quantité a été semée sur la ferme et le reste a été distribué en petites quantités parmi les personnes qui en ont fait la demande, dans les différentes provinces, afin de s'assurer s'il convient à notre climat et à notre sol. Un grand nombre d'arbres fruitiers et forestiers ont aussi été plantés, et d'après la preuve établie, il est certain que la publication des essais agricoles et horticoles produira de grands résultats.

L'HON. M. CHAPLEAU
Nous lisons ce qui suit dans Le Minerve d'hier matin:
Malgré toutes les nouvelles publiées jusqu'à présent, rien ne nous a encore venu d'Ottawa au sujet de l'acceptation de la charge de lieutenant-gouverneur par l'honorable M. Chapleau.

Si nous savons bien lire entre les lignes, ce qui précède nous annonce d'une manière non équivoque que le Secrétaire d'Etat refuse la nomination de Lieutenant-Gouverneur. Nous en sommes surpris parce que toutes les nouvelles corrépondantes par les journaux et les hommes politiques nous laissent croire qu'une décision contraire avait d'abord été adoptée, mais nous sommes loin d'en être affligés. Nous n'ignorons pas que l'hon. M. Chapleau s'est trouvé dans une position fort difficile. Tandis que ses collègues d'aujourd'hui, nous sommes loin d'en être affligés.

Mettons de côté les rumeurs sorties du camp adversaire que Sir John A. Macdonald a décidé de se débarrasser du Secrétaire d'Etat ou que Sir Hector Langevin veut absolument congédier un collègue nuisible.

Nous savons trop ce qui se passe pour croire un instant que Sir John A. Macdonald veut écarter un homme qu'il a toujours aimé et qu'il aime encore de la même manière. Les rumeurs de dissension entre Sir Hector Langevin et l'honorable M. Chapleau sont également fausses, et souverainement ridicules parce qu'elles n'ont pas leur raison d'être.

On peut sans crainte mettre de côté ces histoires que l'honorable M. Chapleau ne s'accorde pas avec ses collègues. Il y a entre eux une entente possédée jusqu'à la cordialité, en autant que nos faibles moyens d'informations, nous mettent en état de juger de la situation et nous sommes à peu près sûr d'être bien informés. Si l'hon. M. J. A. Chapleau reste à Ottawa, ce que nous ignorons, le désir de maintenir son parti ferme et confiant est le seul élément qui puisse influencer sur sa détermination.

LA PROTECTION DES OUVRIERS
Un bill a été présenté à Québec ayant pour objet la protection des ouvriers de chemins de fer, ce bill est présenté par M. Dalton McCarthy.

Il était grand temps que nos députés s'occupassent de cette question, soulevée sans résultat depuis des années par la presse et les sociétés ouvrières. Aucun travailleur n'est aussi exposé à être exploité ou tué que les ouvriers employés à quelque titre que ce soit sur les voies ferrées. La part que cette infortunée corporation paie de son sang au progrès industriel, dépasse de beaucoup celle que les soldats sont appelés à donner sur les champs de batailles.

L'apathie du public est étrange, pour ne pas dire plus en présence de ces sacrifices continus. Ce public prêt à s'apitoyer sur tout désastre, ou même sur tout accident un peu considérable, est jusqu'ici resté indifférent vis-à-vis des pertes de vie qui ont lieu presque quotidiennement sur les chemins de fer. Nous espérons que le bill de M. Dalton McCarthy, sera accepté par le Parlement Fédéral, et que sa mise en force réduira considérablement les accidents dont les employés des compagnies sont victimes. Vu son importance nous donnons, ci-dessous, ce bill dans son entier:

ACTE POUR LA PROTECTION DES EMPLOYES DE CHEMINS DE FER.
Son Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit:

1. Le présent acte s'applique à tout chemin de fer et à toute compagnie de chemin de fer qui soit aujourd'hui ou deviendrait par la suite sous le contrôle législatif ou la juridiction du parlement du Canada.
2. Le présent acte s'applique à toute compagnie de chemin de fer qui s'agitifie et comprend toute personne ou corporation qui soit propriétaire, locataire, entrepreneur ou en toute autre qualité. L'expression "garantie" signifie une garantie ou obligation de quelque nature que ce soit, et qui soit durable et solide, de pas moins de deux pouces d'épaisseur, et qui s'étendra, dans le présent acte, à tout ce qui est posé, jusqu'à un pouce et demi de la courbe des rails en usage sur tout le chemin de fer, sera bien ajustée de manière à porter sur la tige de ces rails, et sera bien et solidement fixée aux traverses sur lesquelles sont posés ces rails.

chaque rail de la voie, le tout devant être d'une force suffisante pour supporter le poids de tout employé que son service appellera sur le rail de la voie.
3. Les goudres à huile servant à lubrifier les soupapes de chaque locomotive en usage sur un chemin de fer seront placés dans le cabriolet de la locomotive, l'huile devant être conduite à ces soupapes par des tuyaux convenables, afin qu'après l'entrée en vigueur du présent acte aucun employé ne soit obligé de sortir du cabriolet de la locomotive pour aller à la recherche de l'huile ou pour verser l'huile sur les soupapes.
4. Toute compagnie de chemin de fer qui possède ou exploite un chemin de fer de voyageurs, sur tout le parcours du chemin de fer, fera, arranger et remaniera, et reconstruira et entretenir toutes les aiguilles, rails divergents, contre-rails et autres rails formant partie de ce chemin de fer, et tout espace comme susdit, et le remplissage avec une garniture comme susdit, et la planche courante sur chaque wagon à fret, comme susdit, et la charne, le garde-fou, les montants et supports le long de cette planche courante, et les goudres à huile et tuyaux de conduite sur chaque locomotive, en temps utile et de manière à ce que toutes ces choses soient conformes aux prescriptions du présent acte.

LE LIBERALISME
L'Electeur a prétendu que la réception faite à l'honorable M. Mercier démentement dans une de nos institutions catholiques était une réhabilitation du libéralisme et du parti libéral. La Verité s'est chargée de faire la leçon à l'Electeur dans les termes suivants:

Cette démonstration n'a été la réhabilitation ni du parti libéral, ancien ou nouveau, ni du libéralisme, mais du parti libéral. L'Electeur fait une distinction entre le libéralisme pur et le libéralisme politique. Le libéralisme pur est une doctrine religieuse et morale, et le libéralisme politique est une doctrine d'opportunité. Le libéralisme pur est une doctrine qui ne change jamais, et le libéralisme politique est une doctrine qui change avec les circonstances.

Voilà le vrai libéralisme, à la fois politique et religieux; pour nous, nous sommes des libéraux politiques, et nous ne sommes pas des libéraux religieux. Si l'on veut désigner par la quelconque chose d'acceptable, on ferait mieux de choisir un autre mot, car le mot libéralisme sonne assez mal aux oreilles vraiment catholiques que le mot protestantisme.

SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER
Le public verra avec plaisir que le gouvernement se propose d'accorder des subventions considérables aux chemins de fer. Le ministre des chemins de fer a donné avis samedi qu'il soumettra aujourd'hui devant la chambre les résolutions concernant les subventions en argent aux chemins de fer. Le montant total octroyé s'élève à \$2,188,000, dont \$1,289,500 pour la province de Québec. Comme on le voit, notre province a été loin d'être oubliée dans ces octrois. A elle seule, elle aura plus de la moitié des subventions accordées à toute la Puissance. Maintenant, voici l'énumération des lignes subventionnées:

Chemin de fer de Vaudreuil et Prescott, pour 30 milles depuis Vaudreuil vers Hawkesbury, \$3,200 par mille, n'excédant pas en tout \$96,000.
Chemin de fer de Jonction de Richmond Hill, pour cinq milles de chemin de fer depuis la Jonction de Richmond Hill sur le chemin de fer Northern, du Canada au village de Richmond Hill, subvention de \$3,200 par mille, et pas de \$160,000.
Chemin de fer du comté de Drummond, pour trente milles de Drummondville vers Nicolet, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.
Chemin de fer de Jonction de Beauharnois, trente milles de chemin de fer de Saint-Martin vers Saint-Amand, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.

Chemin de fer d'Arthabaska et Wolfe, pour sept milles d'un point sur le Québec Central dans le canton de Dundas, aux carrières de la compagnie de charbon de Dominion, \$3,200 par mille, et n'excédant pas \$96,000.
Chemin de fer Union Jacques-Cartier, pour prolonger et terminer le chemin de \$2,000.
Chemin de fer de Chicoutimi et du lac Saint-Jean, pour un mille de chemin de fer qui soit aujourd'hui ou deviendrait par la suite sous le contrôle législatif ou la juridiction du parlement du Canada.

Chemin de fer de la Rivière de la Paquette, pour un mille de chemin de fer de la Rivière de la Paquette à la station de Saint-Gregoire, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.
Chemin de fer de Saint-Laurent et des Basses Laurentides, pour un mille de chemin de fer de la Rivière de la Paquette à la station de Saint-Laurent, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.

Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, pour un mille de chemin de fer de Québec à la station de Saint-Jean, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.
Chemin de fer de la Rivière de la Paquette, pour un mille de chemin de fer de la Rivière de la Paquette à la station de Saint-Jean, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.
Chemin de fer de la Rivière de la Paquette, pour un mille de chemin de fer de la Rivière de la Paquette à la station de Saint-Jean, \$3,200 par mille, n'excédant pas \$96,000.

Chapeaux de pêche données GRATUITS.
Tous ceux qui achètent pour la valeur d'une piastre au moins un grand assortiment de chapeaux, recevront en présent un magnifique chapeau de pêche.

PARLEMENT FEDERAL.
Première Session—Sixième Parlement
CHAMBRE DES COMMUNES
Ottawa, 20 juin.

La séance est ouverte à 3 heures. Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et adoptés:
Bill pour incorporer l'hôpital Victoria, à Montréal.
Bill pour permettre à M. William Arthur Lord Ferguson de divorcer.
Bill pour accorder certains pouvoirs à la compagnie de vapeurs de l'Atlantique.
Bill concernant la compagnie de chemin de fer Manitoba et North-western.
Bill pour amender l'acte concernant la banque anglo-canadienne.

M. McCAITHY propose un amendement basé sur le mariage subséquent du mari aux Etats-Unis. Cet amendement est repoussé sur une division de quarante-quatre contre cinquante-huit.
M. McCAITHY propose de nouveau le même amendement quand le bill est ramené par le comité de toute la Chambre. Cet amendement est encore repoussé.

M. LESTER (libéral) dit que la protection à rendre de grands services à l'exploitation du pétrole en Alberta. Il annonce que le pétrole coûte moins cher que jamais dans ce pays.
M. SCHWEN condamne les vues de M. Lester.

M. PATTERSON d'Essex, soutient que l'imposition d'un droit par le Canada sur le sucre n'aide pas les cultivateurs du comté d'Essex, qui ne sont pas de la province de Québec.
M. THOMPSON dit qu'il ne voit pas en quoi le bill peut opprimer une organisation ouvrière quelconque. Il consent toutefois à accepter quelques-unes des recommandations du député de Montréal-Centre.

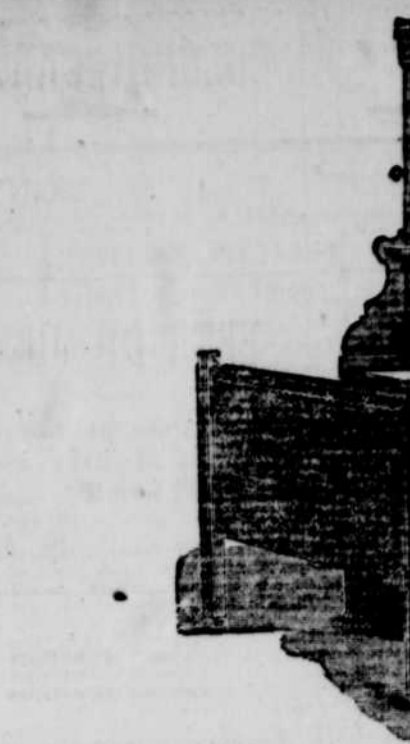
GRAINES DE SEMENCE
Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de blé, de jacinthe et de pois, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.
Un échantillon libéral est accordé aux marchands.

PICHAULT & CONTANT
1475 RUE NOTRE-DAME
15c MONTREAL 1an
GRAINES DE LEGUMES, de FLEURS, de Semence de la dernière importation. Arbres fruitiers, Arbres décoratifs, Arbustes, Fraisiers anglais, etc. Plantes, Vert de Paris, Instruments aratoires de toutes sortes. Pots à bonnettes de toutes grandeurs à bas prix. Entrepôt de légumes, oignons, choux, etc.

AUX MARCHANDS!
Le soussigné aîn d'avoir un local plus convenable pour leur
GENRE DE COMMERCE
ONT TRANSPORTE
Fond de Marchandises
No. 1910 RUE NOTRE-DAME,
dans la bâtisse de l'hôtel Balmorah où les marchands trouveront toujours un assortiment complet d'articles de Paris.

LEGER & CIE,
IMPORTATEURS MONTREAL
VETEMENTS ELEGANTS
On trouve chez les soussignés une belle variété de robes et trépoints en toutes les dernières modes. Vêtements faits sur commande, coupe égarie et fini impeccable, spécialité de coupe, ajustée et confectionnée.

REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
Carrosses pour les enfants.—Plus de 200 Carrosses à vendre à la semaine. Le plus large et le plus bel assortiment de la ville chez Foucher, Fortier & Fils, 1798 rue Ste. Catherine.



50 SETS DE CHAMBRE EN BOIS FRANCO
Pour \$16.00 comptant valant \$20.00, chez
Wm. KING & Cie, 652 Rue Craig

COMPAGNIE DE PONT EN FER
DE MONTREAL
Bureaux et Ateliers
HOCH-LAGA, Montréal.
PONT, TOITS ET POUBRES EN FER.
J. EMILE VANIER.

NETTOYAGE DES TAPIS
ALA VAPEUR
Nouveau système perfectionné.
11-RUE HERMINE-11
LA CANADIENNE
Compagnie d'Assurance sur la Vie



GRAINES DE SEMENCE
Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de blé, de jacinthe et de pois, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.

PICHAULT & CONTANT
1475 RUE NOTRE-DAME
15c MONTREAL 1an
GRAINES DE LEGUMES, de FLEURS, de Semence de la dernière importation.

DUPUY & Cie
GRAINES DE SEMENCE
Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de blé, de jacinthe et de pois, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.

LEGER & CIE,
IMPORTATEURS MONTREAL
VETEMENTS ELEGANTS
On trouve chez les soussignés une belle variété de robes et trépoints en toutes les dernières modes.

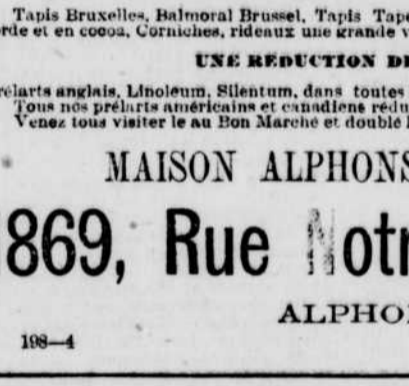
REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
Carrosses pour les enfants.—Plus de 200 Carrosses à vendre à la semaine.



50 SETS DE CHAMBRE EN BOIS FRANCO
Pour \$16.00 comptant valant \$20.00, chez
Wm. KING & Cie, 652 Rue Craig

COMPAGNIE DE PONT EN FER
DE MONTREAL
Bureaux et Ateliers
HOCH-LAGA, Montréal.

NETTOYAGE DES TAPIS
ALA VAPEUR
Nouveau système perfectionné.



PICHAULT & CONTANT
1475 RUE NOTRE-DAME
15c MONTREAL 1an
GRAINES DE LEGUMES, de FLEURS, de Semence de la dernière importation.

DUPUY & Cie
GRAINES DE SEMENCE
Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de blé, de jacinthe et de pois, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.

LEGER & CIE,
IMPORTATEURS MONTREAL
VETEMENTS ELEGANTS
On trouve chez les soussignés une belle variété de robes et trépoints en toutes les dernières modes.

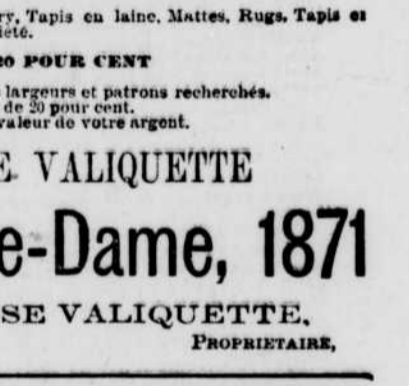
REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
Carrosses pour les enfants.—Plus de 200 Carrosses à vendre à la semaine.



50 SETS DE CHAMBRE EN BOIS FRANCO
Pour \$16.00 comptant valant \$20.00, chez
Wm. KING & Cie, 652 Rue Craig

COMPAGNIE DE PONT EN FER
DE MONTREAL
Bureaux et Ateliers
HOCH-LAGA, Montréal.

NETTOYAGE DES TAPIS
ALA VAPEUR
Nouveau système perfectionné.



PICHAULT & CONTANT
1475 RUE NOTRE-DAME
15c MONTREAL 1an
GRAINES DE LEGUMES, de FLEURS, de Semence de la dernière importation.

DUPUY & Cie
GRAINES DE SEMENCE
Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de blé, de jacinthe et de pois, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.

LEGER & CIE,
IMPORTATEURS MONTREAL
VETEMENTS ELEGANTS
On trouve chez les soussignés une belle variété de robes et trépoints en toutes les dernières modes.

REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
Carrosses pour les enfants.—Plus de 200 Carrosses à vendre à la semaine.

REMI MAILLET
Marchand-Tailleur
1412 Rue Ste. Catherine
Carrosses pour les enfants.—Plus de 200 Carrosses à vendre à la semaine.

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE
1869, RUE NOTRE-DAME, 1871

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ DURANT LE JUBILE
La balance de tous nos chapeaux en paille.
Chapeaux pour dames dans les derniers styles.

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE
1869, Rue Notre-Dame, 1871
ALPHONSE VALIQUETTE, PROPRIETAIRE.

LES VINS NATIFS
Si on les garde au frais sont Supérieurs à tout
BREUVAGE D'ETE
Demandez-les à votre Epicier.

The Victoria Bottling Co
TELEPHONE 560 A.
EXPOSITION 1884.

MEDAILLE D'OR! MEDAILLE D'ARGENT
2 DIPLOMES ET 7 PRIX
— EN FAVEUR DE —
T.R. BARBEAU
TAILLEUR FASHIONABLE.

Ces succès sont la plus grande garantie qu'un étranger puisse avoir:
M. ISIDORE DRAGON, Tailleur en chef
1899 RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

A. L. HURTUBISE & FRERE, BOIS ET CHARBON
Bureau principal, No. 966 Rue Ontario.
DE TOUTES SORTES
Halles, Vernis, Térébenthines, Verres à Vitres, GLACS DE MIROIRS, Pinceaux, Mastic, Etoupe, Colat, Verre à Jalousies, Blanchisseurs, Teintures de toutes sortes, Médicins Patentes, etc.

EXTRA LA PRESSE

Le journal fait partie de nos files et sera distribué par nos agents...

AMUSEMENTS THEATRE ROYAL

Le spectacle spécial pour le jubilé... Le plus grand succès des temps modernes.

LE BANQUET NATIONAL

A la réunion des dames au salon de l'école hier, les dernières dispositions ont été prises...

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Aux typographes Canadiens-Français... Tous les typographes canadiens-français sont invités...

UNIVERSITE LAVAL

Lundi soir a eu lieu un cabinet de lecture par lequel les professeurs ont été avisés...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine... ON DEMANDE un bon barbier...

ON DEMANDE

ON DEMANDE de bons ouvriers pour les menuiseries... ON DEMANDE un jeune homme...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Aux typographes Canadiens-Français... Tous les typographes canadiens-français sont invités...

UNIVERSITE LAVAL

Lundi soir a eu lieu un cabinet de lecture par lequel les professeurs ont été avisés...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine... ON DEMANDE un bon barbier...

ON DEMANDE

ON DEMANDE de bons ouvriers pour les menuiseries... ON DEMANDE un jeune homme...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

LA SAINT JEAN-BAPTISTE

Aux typographes Canadiens-Français... Tous les typographes canadiens-français sont invités...

UNIVERSITE LAVAL

Lundi soir a eu lieu un cabinet de lecture par lequel les professeurs ont été avisés...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine... ON DEMANDE un bon barbier...

ON DEMANDE

ON DEMANDE de bons ouvriers pour les menuiseries... ON DEMANDE un jeune homme...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

BONS LIVRES

A la portée de tout le monde CINQ CENTIMS LE VOLUME

CIGARISTES

des Garçons et des Filles pour apprendre le métier. S'adresser à J. M. FORTIER, 145-Rue St MAURICE-145

ON DEMANDE

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine... ON DEMANDE un bon barbier...

ON DEMANDE

ON DEMANDE de bons ouvriers pour les menuiseries... ON DEMANDE un jeune homme...

ON DEMANDE

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

ON DEMANDE

ON DEMANDE un homme servant bien recommandé... ON DEMANDE un homme servant...

THEATRE ROYAL

Pour une semaine commençant Lundi, 20 Juin

ACROSS THE ATLANTIC

La pièce la plus drôle. Venez au théâtre. Engagement spécial d'artistes distingués...

DOMINION PALACE OPERA HOUSE

1885 Rue Notre-Dame

MAY ADAMS

26 Artistes Brillants! 20 Jolies femmes

PARC LEPINE

Grandes Courses au Profit des Pauvres

VAPEUR CANADA

GRANDE EXCURSION

QUEBEC ET L'ILE D'ORLEANS

L'HARMONIE DE MONTREAL

SAMEDI, 2 JUILLET, 1887

CAMP MILITAIRE A LAPRAIRIE

DU 21 JUIN AU 2 JUILLET

COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHIEU ET ONTARIO

AVIS IMPORTANT

Les améliorations importantes que nous venons de faire...

LOTTERIE ANNUELLE

Les tirages mensuels ont lieu le Troisième Mercredi de chaque mois

COUT DU BILLET

Première série - \$1.00 Deuxième série - 25 cts

SALE DE LUNCH

13 Rue St Laurent

EN VENTE

La confortable et magnifique résidence en pierre de M. Alfred Bédou...

AVIS IMPORTANT

Le vote pour l'annexion aura lieu mercredi et jeudi prochains...

FONDS CONSOLIDE

CITE DE MONTREAL

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DE MARCHANDISES SECHEES

Les sous-signes vendront à leurs salles Nos 38 et 39 rue St. Pierre.

VENTE DE NOUVEAUTES

Un assortiment complet de nouveautés de printemps et d'été...

ENCAN

Propriétés Payantes! LUNDI, 27 JUIN COURANT

THE CAFE

Et aussi un assortiment complet de VAISSELLE

JUBILE! JUBILE!

LANTERNES CHINOISES, LUMIERES DE COULEURS, LAMPES DE COULEURS

MAISON DETACHEE

Non 29 et 31 rue des Carrières

THEATRE ROYAL

Le spectacle spécial pour le jubilé

LOTTERIE ANNUELLE

Les tirages mensuels ont lieu le Troisième Mercredi de chaque mois

SALE DE LUNCH

13 Rue St Laurent

EN VENTE

La confortable et magnifique résidence en pierre de M. Alfred Bédou...

AVIS IMPORTANT

Le vote pour l'annexion aura lieu mercredi et jeudi prochains...

FONDS CONSOLIDE

CITE DE MONTREAL

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DE MARCHANDISES SECHEES

Les sous-signes vendront à leurs salles Nos 38 et 39 rue St. Pierre.

VENTE DE NOUVEAUTES

Un assortiment complet de nouveautés de printemps et d'été...

THEATRE ROYAL

Pour une semaine commençant Lundi, 20 Juin

ACROSS THE ATLANTIC

La pièce la plus drôle. Venez au théâtre. Engagement spécial d'artistes distingués...

DOMINION PALACE OPERA HOUSE

1885 Rue Notre-Dame

MAY ADAMS

26 Artistes Brillants! 20 Jolies femmes

PARC LEPINE

Grandes Courses au Profit des Pauvres

VAPEUR CANADA

GRANDE EXCURSION

QUEBEC ET L'ILE D'ORLEANS

L'HARMONIE DE MONTREAL

SAMEDI, 2 JUILLET, 1887

CAMP MILITAIRE A LAPRAIRIE

DU 21 JUIN AU 2 JUILLET

COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHIEU ET ONTARIO

AVIS IMPORTANT

Les améliorations importantes que nous venons de faire...

LOTTERIE ANNUELLE

Les tirages mensuels ont lieu le Troisième Mercredi de chaque mois

COUT DU BILLET

Première série - \$1.00 Deuxième série - 25 cts

SALE DE LUNCH

13 Rue St Laurent

EN VENTE

La confortable et magnifique résidence en pierre de M. Alfred Bédou...

AVIS IMPORTANT

Le vote pour l'annexion aura lieu mercredi et jeudi prochains...

FONDS CONSOLIDE

CITE DE MONTREAL